Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. [illegible] — No. 51 Sudbury, Ont., le 24 juin, 1965 le numéro: 10 cents

Trois comtés de plus en Ontario... Le Nickel Belt destiné à disparaître

TORONTO — Le remaniement de la carte électorale fédérale rendu public cette semaine se solde par la création de trois nouveaux comtés francs tandis que 43 autres circonscriptions voient leurs frontières modifiées plus ou moins. Deux comtés seulement conservent leur intégrité: Niagara Falls, que représente Mlle Judy LaMarsh, et Elgin, un comté conservateur.

Le remaniement a été proposé par une commission non partisane que préside le juge E.A. Richardson, de la cour suprême de l'Ontario.

Le remaniement traduit le mouvement des populations vers les centres urbains. Les agglomérations de Toronto, Ottawa, London, Oshawa, Hamilton, Sault-Ste-Marie, St. Catharines et Kitchener-Waterloo se voient accorder une représentation accrue tandis que les régions rurales voient leurs comtés réduits par suite du dépeçage qui a tenté de respecter une moyenne de 70,865 habitants par circonscription.

Le comté le plus populeux, York - Scarborough, comptait 267,252 habitants et le moins habité, Bruce, 29,334. York-Scarborough ne compterait plus désormais que 80,301 et le comté le moins habité de l'Ontario sera Thunder Bay, un nouveau comté, avec 54,149 habitants.

La commission a tranché sans considérations politiques mais elle a tenté de respecter les limites cantonales. Vingt-deux comtés libéraux, dix-huit comtés néo-démocrates perdront leurs noms mais certains retrouveront à peu près leurs frontières de naguère sous une nouvelle appellation.

Ainsi, le comté néo-démocrate de Timmins conservera ses limites, plus ou moins, mais sera rebaptisé Cochrane East.

Le comté du premier ministre Pearson, Algoma East, disparaît pour ainsi dire. Sa population passera de 54,868 à 53,780 dans un redécoupage qui taille dans Algoma West et Nickel Belt, deux comtés libéraux destinés à disparaître eux aussi. M. Pearson représentera désormais New Algoma.

Le centre d'exploitation de l'uranium, Elliot Lake, passe au comté d'Algoma, et l'île Manitoulin est absorbée par un nouveau comté, Sudbury-Manitoulin.

Le comté de M. Martin, le ministre des affaires extérieures, disparaît et la population urbaine de la région de Windsor qui se groupait dans Essex East sera englobée dans Windsor-Walkerville.

$164,000 en lingots d'or volés à Larder Lake - avion retrouvé

LARDER LAKE, Ontario — L'avion qui aurait servi aux auteurs du vol de cinq lingots d'or d'une valeur de $164,000 commis dans la gare de chemin de fer de Larder Lake, vendredi, a été retrouvé samedi soir sur le lac Nominingue, situé à quelque 100 milles au nord de Montréal, rapporte la Sûreté provinciale du Québec.

L'appareil muni de flotteurs, de type Cessna, était disparu jeudi du quai où il était amarré au Lac-à-la-Tortue, près de Grand-Mère, à quelque 150 milles au nord-est de Montréal.

D'autre part, la police a indiqué qu'un pêcheur a aperçu jeudi et vendredi un avion caché près de l'endroit où les malfaiteurs ont abandonné leur automobile. Il s'agissait d'un appareil Cessna 180 vert et blanc, équipé de flotteurs, semblable à celui qui avait été volé dans le Québec.

Les trois hommes activement recherchés par les sûretés du Québec et de l'Ontario ont commis le plus important vol de lingots d'or au Canada au cours des dernières années.

Trois hommes, portant des cagoules et armés de revolvers, de fusils et de carabines se sont emparés de deux coffres-forts contenant cinq lingots d'or d'un poids total de 300 livres après avoir maîtrisé le chef de gare Thomas Tonkin, âgé de 44 ans.

On n'avait relevé aucune trace d'eux depuis la découverte, aux environs de Larder Lake, 17 milles à l'ouest de Kirkland Lake, de l'automobile qui a servi à leur fuite. A l'intérieur de la voiture, on a retrouvé une cagoule et des pièces de vêtement.

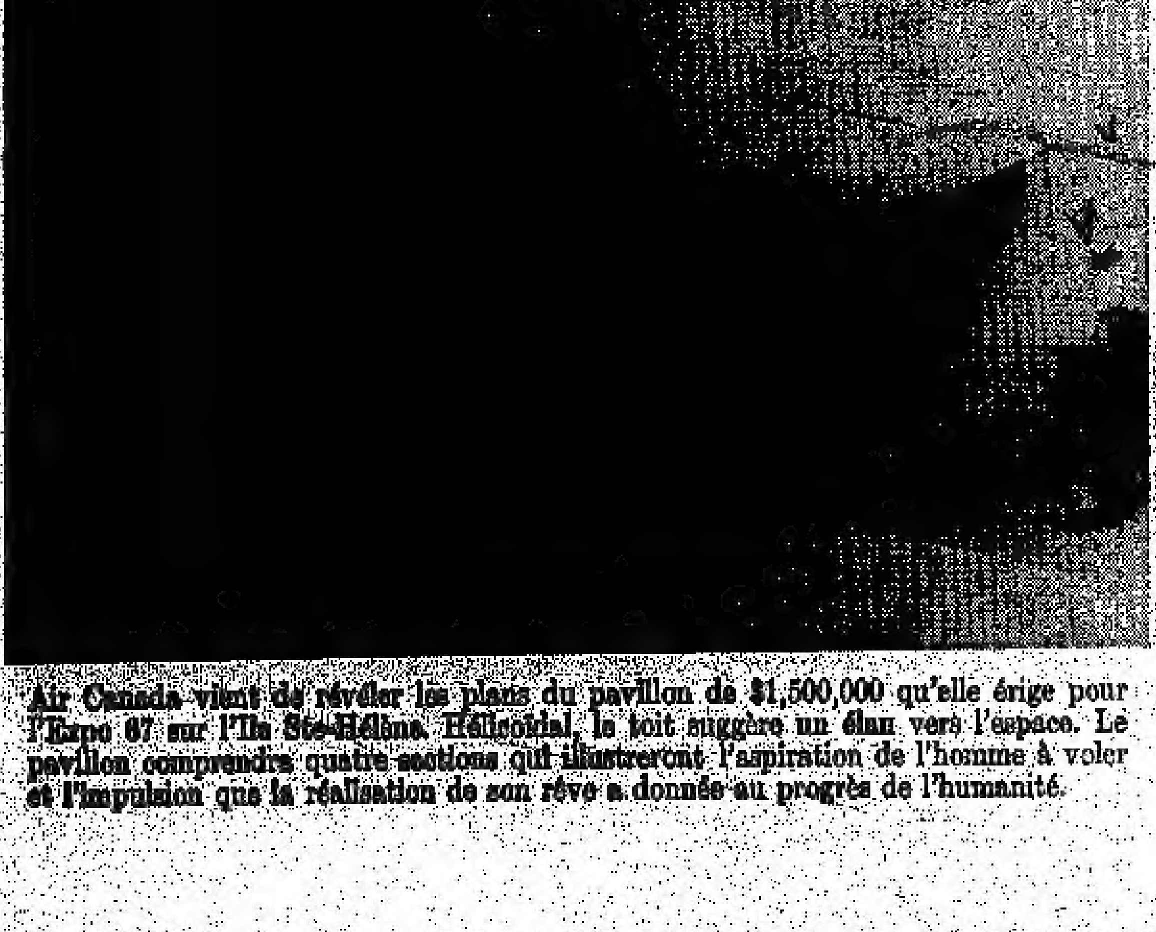

Air Canada vient de révéler les plans du pavillon de $1,500,000 qu'elle érige pour l'Expo 67 sur l'Ile Ste-Hélène. Hélicoïdal, le toit suggère un élan vers l'espace. Le pavillon comprendra quatre sections qui illustreront l'aspiration de l'homme à voler et l'impulsion que la réalisation de son rêve a donnée au progrès de l'humanité.

OPINION DU LECTEUR:

Anarchie chez les Franco-Ontariens! Les chefs, les vrais, il n'y en a plus Règne de l'imposture et du compromis

par Léo-Paul Demers

Lorsque l'Ordre de Jacques-Cartier a annoncé qu'il fermait boutique en mars dernier, on s'est levé et partout pour crier au Ciel: "Cela ne se peut pas!" Organisme devenu impotent et même nuisible en raison de conflits d'intérêts entre la majorité de ses membres (du Québec) et les autres (des minorités de la diaspora), il semblerait bien que l'Ordre était voué à l'atrophie. Et voilà qu'on s'éveille soudain en entendant les trompettes pleurant la sonnerie aux morts (le "last post" de nos bilingues)!

Par cette dissolution s'est rompu l'un des derniers liens entre le Québec, mère-patrie des Canadiens français, et les minorités françaises des autres provinces. Autrement dit, plus rien pratiquement n'assure désormais la continuité et l'homogénéité des intérêts, des initiatives et des efforts au Canada français. C'est le morcellement devenu inévitable par la force des choses depuis que les minorités par la voix de leurs organismes provinciaux et autres ont résolu de boycotter et de briser les aspirations du Québec à la souveraineté politique. En persistant à entraîner le Québec dans leur effondrement, les minorités et leurs associations ont scellé leur sort qui n'a certes rien de très prometteur.

Chez les Franco - ontariens règne ces temps-ci une espèce d'anarchie. On ne sait plus où l'on va. On semble ne plus avoir de boussole. Et si d'aucuns savent encore où ils vont, il n'y a plus moyen de s'entendre quant aux moyens à prendre. Et voici que naît un nouveau conflit d'intérêts entre secteurs de la province. L'Est a le dos appuyé sur le Québec solide de prestige, d'ambition et de force. C'est la belle saison pour le marchandage, pour ne pas dire le maquignonnage. Le Nord et le Sud sont isolés. Leur appui, il semble ne plus être qu'au sud: Toronto et les U.S.A. Tout émane de cette direction. De l'ouest, c'est le vent violent de l'anglicisation qui souffle.

Il y a anarchie chez les Franco-ontariens. Les chefs, les vrais, il n'y en a plus. C'est le règne de l'imposture et du compromis. On a vu durant la dernière semaine française à Ottawa une association qui se veut être encore celle de tout le monde, convoquer à sa barre quelques-uns de ses propres hommes de confiance qui, il n'y a pas si longtemps, risquaient quotidiennement corps et bien à tâcher d'exécuter dans leurs secteurs des lignes de conduite dictées à eux depuis des décennies par la haute direction même de cette association. Sommés de comparaître devant le haut tribunal, arbitre désormais suprême du patriotisme franco-ontarien, à Ottawa, septième ciel des manipulateurs, et d'écouter sans chance de faire entendre efficacement leur défense, des accusations audacieuses s'il en fut qui, même si elles se sont révélées chimériques pour ne pas dire plus, n'en étaient pas moins offensantes et dangereuses pour la réputation des pré-

(suite à la page 3)

LA CHASSE EN ONTARIO

La saison du chevreuil plus longue ...celle de l'orignal plus courte

TORONTO — La saison du chevreuil sera, l'automne prochain, plus longue en général que la saison de la chasse à l'orignal; elle varie, bien entendu, selon les régions de l'Ontario.

Pour le nord central, incluant le district de Kenora, celui de Dryden, le secteur de Port-Arthur et la zone sise au nord du lac Nipigon, la saison de chasse au chevreuil sera du 2 octobre au 8 janvier; et l'an prochain, du premier octobre au 8 janvier 1967; l'année suivante, avancée d'un jour le 30 septembre, jusqu'au 8 janvier 1969 inclus.

Les saisons ont été réglées, autant que possible, de manière à fournir aux chasseurs, l'opportunité de chasser et le chevreuil et l'orignal. Ainsi, nos nemrods risquent moins de rentrer bredouilles.

Plus à l'ouest, soit le territoire de la Rivière à la Pluie, les saisons de chasse seront plus courtes. Elles iront cette année du 30 octobre au 5 décembre; l'an prochain du 29 octobre au 5 décembre, et en 1967, du 28 octobre au 5 décembre inclus.

Pour la vaste région de l'Ontario central, Algoma, Témiscamingue, et plus au sud, les dates sont encore plus rapprochées; du 8 au novembre cet automne; du 7 au 19 novembre l'an prochain; et du 6 au 18 novembre en 1967. A cette latitude tempérée, le chevreuil évidemment se fait moins rare. Même si les chasseurs aussi deviennent plus nombreux, il faut que les dates de chasse soient assez limitées pour donner une chance aux hardes de survivre.

Et l'on pourra, cet automne, chasser le chevreuil "à l'arc" durant une semaine. Comme pour les secteurs des terres rurales situées dans le sud et le sud-central de l'Ontario, les diverses dates seront annoncées plus tard.

Nemrods, à vos armes!

Le printemps, c'est la saison de la bonne pêche. Pour varier les plaisirs, le ministre ontarien des Terres et Forêts, M. Kelso Roberts, publie dès ce mois de juin, les dates de la saison de chasse à l'orignal pour l'automne prochain et pour les saisons de l'an prochain et de l'année du centenaire. Des "jeunets" qui naîtront l'an prochain sauront que leur fin est proche pour le centenaire de la Confédération, s'il y a des amateurs de prophétie dans les fourrés d'orignaux de l'Ontario-Nord.

Cette année donc, chasse à l'orignal du 15 septembre au 8 janvier 1966; l'an prochain, mêmes dates, du 15 septembre au 8 janvier; et l'an 1967, encore le 15 septembre jusqu'au 8 janvier 1968.

Mais attention, cela c'est pour le Nord moyen. Pour le Grand nord, c'est-à-dire la partie située au nord du chemin de fer Canadien national, les dates d'ouverture sont le 2 octobre cette année, le premier octobre l'an prochain, et le 30 septembre en 1967; même date de fermeture, le 8 janvier suivant.

Plus au sud, les dates de la saison de chasse seront beaucoup plus courtes, car il s'agit de ménager les hardes qui ont tendance à s'éclaircir à mesure

(suite à la page 3)

A l'Université de Sudbury

Un programme de 5 cours en Catéchèse

L'Université de Sudbury devient la première institution à offrir dans cette partie de l'Ontario un programme de 5 cours en Catéchèse. Les cours, dûment accrédités, ont pour but de préparer les professeurs qui sont responsables de l'éducation religieuse. Les cours seront offerts en coopération avec le département de l'extension de l'Université Laurentienne et donnés par le département de sciences religieuses de l'Université de Sudbury pendant les sessions d'été et de l'automne. L'Université de Sudbury décernera un diplôme en Catéchèse aux étudiants qui auront suivi les 5 cours du programme avec succès et rempli les exigences académiques.

Ces cours prépareront les professeurs à mieux comprendre l'Ancien et le Nouveau Testaments, l'Eglise, la liturgie, comme matière de leur enseignement. Ils fourniront aussi des éléments de psychologie et de sociologie religieuse de même que des principes de pédagogie catéchétique. Lorsque les locaux académiques seront disponibles sur le campus, les étudiants formeront une communauté catéchétique qui leur permettra de faire une expérience personnelle de ce qu'ils auront à enseigner.

L'Université de Sudbury travaillera aussi en étroite collaboration avec l'Office Diocésain de Catéchétique, qui sera sous la direction du P. Dennis Murphy qui achève présentement ses études à Rome en vue d'un Doctorat. De plus, l'Université établira un centre de recherches en catéchèse qui permettra de recueillir des données pouvant servir à adapter le programme de catéchèse aux exigences particulières des enfants de notre région.

(suite à la page 4)

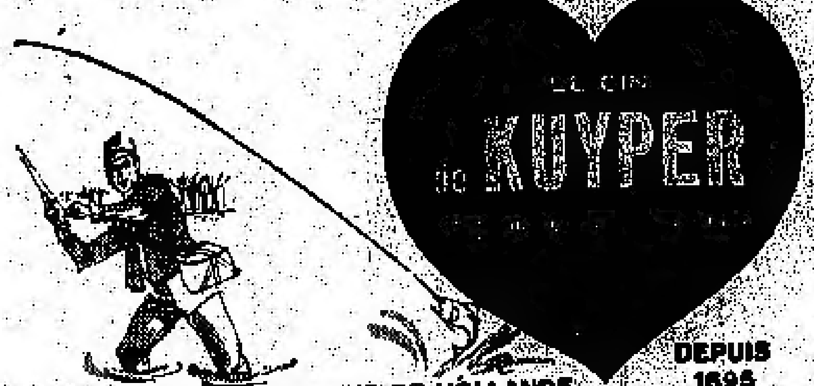

DEPUIS 1695
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

Agé(e) de 19 ans?

Dès que vous avez 19 ans, vous n'êtes plus protégé par le plan familial d'assurance-hospitalisation. Afin d'être protégé, vous devez vous enregistrer personnellement dans les 30 jours. Obtenez une formule de demande aux banques, aux hôpitaux ou du bureau provincial.

Nouvellement marié(e)?

Vous devez payer la prime pour plan familial qui protège le mari et la femme. Notifiez votre groupe sans délai OU si vous payez directement tous les deux, il faut en avertir le bureau provincial.

Nouvel emploi?

Pour demeurer assuré, il faut suivre les règlements inscrits sur la formule 104 (Certificat de paiement) que votre employeur doit vous remettre à votre départ.

VOTRE PLAN

Assurance Hospitalisation d'Ontario

Ontario Hospital Services Commission
Toronto 7, Ontario

Avis important concernant la sécurité de la vieillesse

Le Parlement du Canada a amendé la loi sur la Sécurité de la vieillesse.

Au cours des cinq prochaines années, on réduira graduellement à 65 ans l'âge où la pension de la Sécurité de la vieillesse devient payable. Certaines conditions de résidence sont requises pour qu'une personne puisse recevoir cette pension.

En janvier 1966, la pension de la Sécurité de la vieillesse au montant de $75 par mois sera payable à ceux qui auront 69 ans; en 1967, à ceux qui auront 68 ans; en 1968, à ceux qui auront 67 ans; en 1969, à ceux qui auront 66 ans, et en 1970, à ceux qui auront 65 ans.

Si vous êtes né	Faites votre demande en	Et votre pension débutera en
Entre décembre 1895 et août 1896	juin 1965	janvier 1966
Entre septembre 1896 et décembre 1896	juillet 1965	janvier 1966
en janvier 1897	août 1965	février 1966
en février 1897	septembre 1965	mars 1966
en mars 1897	octobre 1965	avril 1966
en avril 1897	novembre 1965	mai 1966
en mai 1897	décembre 1965	juin 1966
en juin 1897	janvier 1966	juillet 1966
en juillet 1897	février 1966	août 1966
en août 1897	mars 1966	septembre 1966
en septembre 1897	avril 1966	octobre 1966
en octobre 1897	mai 1966	novembre 1966
en novembre 1897	juin 1966	décembre 1966
en décembre 1897	juillet 1966	janvier 1967
en janvier 1898	janvier 1966	janvier 1967
en février 1898	janvier 1966	janvier 1967
en mars 1898	février 1966	janvier 1967
en avril 1898	mars 1966	janvier 1967
en mai 1898	avril 1966	janvier 1967
en juin 1898	mai 1966	janvier 1967
en juillet 1898	juin 1966	janvier 1967
en août 1898	juillet 1966	janvier 1967
en septembre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en octobre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en novembre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en décembre 1898	juillet 1966	janvier 1967

DES TABLEAUX SEMBLABLES SERONT PUBLIÉS PLUS TARD POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

Comment faire votre demande

Vous pouvez vous procurer une formule de demande de la Sécurité de la vieillesse au bureau de poste. Les personnes qui ne demeurent pas au Canada peuvent obtenir une formule de demande en écrivant au Directeur régional de la Sécurité de la vieillesse dans la capitale de la province où elles vivaient auparavant.

Publié par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social par autorité du ministre, l'honorable Judy LaMarsh.

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central
Press Canadian , Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

OPINION DU...

(suite de la page 1)

venus, ils n'ont pu hélas! que constater l'intransigeance du régime des oeillères.

Où est-elle la communauté de pensée chez les Franco-ontariens? Chacun tire l'édredon de son côté et la plupart du temps se laisse guider clandestinement par l'appât tantôt d'un poste lucratif dans un ministère, tantôt d'une subvention providentielle, tantôt d'une faveur politique.

Certaines fédérations provinciales d'associations franco-ontariennes recherchent plus des contributions financières pour payer des traitement de faveur à des amis du régime qu'à servir leurs membres qui les tiennent debout souvent aux prix de réels sacrifices.

Le journal LE DROIT pour sa part continue de se prétendre le porte-parole des Franco-ontariens de toute la province alors que la moitié de ses colonnes souvent chantent les splendeurs publicitaires de la rue Rideau d'Ottawa. Je ne sache pas qu'une guerre de prix du navet entre IGA et Dominion à Elmvale Acres puisse intéresser la ménagère d'Opasatika, par exemple. Journal qui persiste à se dire d'information, il ne peut jouer un rôle de premier plan, car il tient à demeurer sur la clôture, entre le choux et la chèvre, entre le bleu et le rouge.

Pensons un peu à tous ceux qui inventent des solutions faciles et qui connaissent mal la situation soit pour n'avoir jamais vécu pleinement la vie des Franco-ontariens pour n'être jamais descendu dans la plèbe où le mal fait tant de ravages, soit pour y avoir vécu une existence de reclus dans une tour d'ivoire sans fenêtre où pourrait entre la lumière et les bruits de l'extérieur. Comptons parmi eux les bons bourgeois cossus qui vivent en toute quiétude et ne condescendent à se pencher sur leurs compatriotes franco-ontariens que pour leur prendre des sous ou leur arracher des louanges. Ce ne sont ni ceux-ci ni ceux-là avec leurs panacées de fortune qui sauveront le pot de terre du pot de fer.

Cette anarchie qui se repait de confusion mène à la débâcle. Il nous faut nous ressaisir et, excusez le lieu commun, réunir les états généraux de la minorité franco-ontarienne: associations groupements, presse, radio, universités, enseignants, étudiants, hommes politiques, etc., et mettre un peu d'ordre dans cette nouvelle tour de Babel. Tous nous travaillons avec ardeur et sincérité en vue de l'amélioration de notre sort commun mais que les voies pour y arriver peuvent sembler détournées en certains cas! Il faut à tout prix un échange franc et loyal d'idées, de conceptions, de raisons et de motifs; il faut que chacun sache ce que veut son voisin, comment il veut y arriver et pourquoi il pense comme ceci ou comme cela. Nous n'avons pas les moyens de vivre trop longtemps à couteaux tirés et ce n'est que par la mise en commun de nos ressources, de nos énergies et de nos idéaux que nous résisterons ensemble à l'assimilation. Chacun doit accepter la sincérité et la loyauté d'autrui même s'il n'y en voit pas trop la nuance. Les ukases ou décrets arbitraires d'un seul homme ou d'un seul organisme ne trouvent plus preneur et sont d'un autre âge; l'ère est à la démocratisation.

Je le répète, réunissons les états généraux de la minorité franco-ontarienne et trouvons une réponse aux questions suivantes: que voulons-nous? Où voulons-nous aller? L'unanimité quant aux moyens à prendre est-elle possible?

Il faut mettre un terme à cette pagaille qui risque d'être mortelle pour nous. Puisque nous n'avons plus d'âme dirigeante, donnons-nous une direction éclairée au plus tôt. Les conflits de loyauté, les calomnies et les déchirements actuels doivent nous enseigner que seul le regroupement nous sauvera puisque nous sommes maintenant laissé à nos seules ressources depuis que nous avons répudié le Québec.

LA SAISON...

(suite de la page 1)

qu'on redescend vers les terres cultivées.

La zone des districts d'Algoma de Sudbury, au nord de la route 17, de Sault-Ste-Marie, Elliot Lake et Sudbury, saison de chasse à l'orignal réduite du 8 au 20 novembre cette année, du 7 au 19 l'an prochain, et du 6 au 18 novembre en 1967, et pour les chasseurs résidants seulements.

Même chose pour la zone sud de la route 17, c'est-à-dire venant jusqu'au district de Mattawa.

Il faut ici ajouter quelques détails sur la répartition différente des deux ruminants de nos forêts. Le chevreuil, qui est un immigrant relativement récent (un ou deux millénaires) dans nos parages, n'endure pas le grand froid de l'extrême nord. Il a besoin de forêts plus hautes et plus drues; la neige haute l'essoufle. Il doit être ménagé.

L'orignal au contraire, qui est ruminant de la fin de l'âge tertiaire, est beaucoup plus rustique. C'est la chaleur qu'il n'endure pas. Notre orignal, parent de l'élan d'Europe, se porte bien jusqu'à la baie James. Tant qu'il y a du couvert, il peut se réchapper. Il monte jusqu'à la toundra, la plaine neigeuse de l'arctique trop dépouillée même pour lui, qu'il abandonne à son cousin, le caribou ou renne canadienne.

C'est cette différence entre l'endurance de l'orignal et la faiblesse relative du chevreuil qui explique les différences de dates dans les saisons de chasse.

Mais pourvu qu'on le sache, on peut partir en guerre. Car depuis quelques saisons, les hardes "ne sont pas pires", comme disent nos gens. Avis aux amateurs: nemrods, à vos armes!

Cet été donnez-vous de belles VACANCES EXCITANTES EN ONTARIO

Les merveilles des grandes villes et le charme rural vous fascineront dans le Sud-Central de l'Ontario!

Le Sud-Central de l'Ontario est un pays de vacances pour toute la famille sous plusieurs aspects. Ses grandes villes sont populeuses et pleines de vie. Sa campagne est verdoyante et son Histoire est vivante. Vous découvrirez du neuf à tous les moments.

Le charme de l'atmosphère rurale anglaise près de Cobourg, fondé par les Loyalistes en 1798, vous fait revivre l'Histoire canadienne du tout début du pays. Visitez Toronto, la capitale cosmopolitaine de la province avec ses parcs enchanteurs, ses restaurants pour fins becs, sa Bourse et surtout sa Foire nationale annuelle.

A Hamilton, visitez les fameuses acieries et le Jardin Botanique royal. Vous serez accaparés par les gigantesques chutes Niagara, rendez-vous des amoureux et l'une des sept merveilles du monde. Une randonnée en bateau vous conduira jusqu'aux pieds des chutes. Vous verrez les océaniques de toutes catégories utiliser les écluses de Welland. Enfin jouissez du sport des rois à la piste de course de Fort Erie.

Des vacances excitantes dans le Sud-Central de l'Ontario peuvent être appréciées par toute la famille et nous pouvons vous aider à les organiser. Envoyez-nous ce coupon et nous vous retournerons une brochure de 24 pages en couleurs: "Great South Central Ontario Adventure Vacations".

Province d'Ontario,
Département du Tourisme et de l'Information,
Edifice du Gouvernement,
Chambre 1734,
Toronto 2, Ontario.

Veuillez m'envoyer toutes les informations concernant: "Great South Central Ontario Adventure Vacations".

Nom ______

Adresse ______

Ville ______ Prov. ______

Notre bureau d'affaires est maintenant situé au:
124 rue Cedar

Vous pourrez désormais payer vos comptes de téléphone et traiter toutes questions relatives au service téléphonique à cette nouvelle adresse; le numéro de téléphone est: 675-5601.

Les heures de bureaux demeurent les mêmes, soit de 9 h. du matin à 5 h. du soir; du lundi au vendredi inclusivement.

BELL
Edifiée et dirigée par les Canadiens et appartenant à des Canadiens

épargnez plus
plus
plus

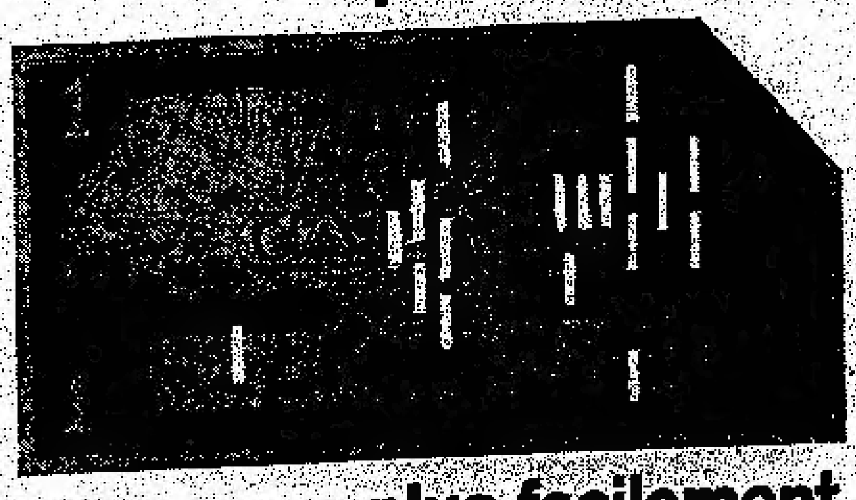

plus facilement
grâce au service d'épargne automatique de la Banque de Commerce

Vous n'avez qu'à nous indiquer combien vous désirez mettre de côté chaque mois. Nous transférons alors ce montant, sans frais, de votre compte de chèques à votre compte d'épargne. Des milliers de nos clients ont découvert que cette méthode les aide à économiser.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1300 succursales à votre service

UN PROGRAMME . . .

(suite de la page 2)

L'Université deviendra aussi l'un des principaux centres catéchétiques au Canada, ayant une bibliothèque bien garnie et des professeurs formés à Lumen Vitae, l'Institut International de Catéchèse à Bruxelles, Belgique.

Depuis déjà 4 ans, plus de 300 étudiants ont suivis les cours de Catéchèse offerts par l'Université. Plusieurs cours furent donnés par des professeurs invités de renommée internationale. L'Université de Sudbury croit maintenant devoir répondre aux besoins de l'enseignement catéchétique en offrant un programme complet de catéchèse. Comme par le passé, l'Université continuera à utiliser les services de professeurs invités.

Cet été, l'Université offrira le premier de ces cinq cours: Catéchèse Biblique, un cours de base prérequis à tous les autres cours donnés par la suite. Un étudiant pourra compléter son programme de 5 cours en trois été. Les intéressés pourront s'adresser au Secrétaire général, Université de Sudbury, C.P. 500.

Sr Jeanne-Imelda

Soeur Jeanne Imelda de la Congrégation des Soeurs Grises de la Croix et étudiante de l'Université de Sudbury s'est méritée trois médailles pour son travail académique. C'est ce que révèle le Rév. Père Rodolphe Tremblay, S.J., M.Ed., Vice-Président de l'Université.

L'Université de Sudbury décerne à chaque année une médaille d'argent du Gouverneur Général du Canada, et une médaille d'or du Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, à l'étudiant qui a maintenu la plus haute moyenne durant le cours de trois ans de Bachelier ès Arts.

Une troisième médaille en argent du Lieutenant Gouverneur de la Province d'Ontario est décerné par l'Université Laurentienne à l'étudiant ou étudiante qui a maintenu la plus haute moyenne durant ses trois années d'études. En effet, Soeur Imelda a maintenu au-delà de 75% de moyenne.

Soeur Imelda est née le 7 septembre, 1935 à Monetville, petite localité située à 50 milles au sud de Sudbury. Son père, M. Aurèle Quesnel ainsi que sa mère, vivent à Noëlville.

Soeur Imelda a complété son cours primaire à Monetville e sa dixième année à Noëlville. De là, elle se rendit à Ottawa et plus particulièrement, Couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur où elle compléta son immatriculation sénior.

Elle fit son entrée chez les Soeurs Grises le 1er août, 1956. Après avoir complété deux années de noviciat, elle prononça ses voeux le 3 août, 1958. A la suite, elle enseigna durant 4 ans à l'école Routhier d'Ottawa.

En 1962, elle fut nommé chez les Soeurs Grises de Sudbury et fit son entrée à l'Université de Sudbury afin de compléter son Bachelier ès Arts. Elle vient de terminer son degré et lors de la collation des grades, se mérita le Bachelier ès Arts "Magna Cum Laude".

Durant les prochains mois, Soeur Imelda complètera un cours au Collège d'Education de l'Ontario afin d'obtenir le certificat nécessaire pour enseigner dans les écoles secondaires.

En septembre prochain, Soeur Imelda sera affectée au Collège Notre-Dame, une école secondaire de filles, où elle enseignera l'histoire et la langue espagnole au cours de 11, 12 et 13e année.

Les amateurs de suspense sont servis à souhait avec la série *le Fantôme du Louvre*, présentée le samedi soir à 10 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Chaque semaine, ils peuvent suivre les aventures d'un journaliste qui a entrepris d'élucider le mystère du Louvre. Une sorte de fantôme erre au Louvre et, après chacune de ses visites, on trouve un mort. Parmi les interprètes du *Fantôme du Louvre*, on remarque Juliette Gréco, René Dary et Isaac Alvarez (notre photo) dans le rôle du fantôme.

LEBEL & FILS

142 Eyre 673-9535-6-7

Nettoyeurs et Teinturiers

Sudbury, Ontario

Communion sous les deux espèces

Les époux à leur messe de mariage pourront communier "sous les deux espèces" dans le diocèse des Trois-Rivières, a annoncé dans une circulaire au clergé, le 31 mai, Mgr Georges-Léon Pelletier. On sait que le rituel de la communion sous les deux espèces remet à l'évêque du lieu de décider de sa mise en oeuvre. Sans en faire une obligation à qui que ce soit, l'évêque de Trois-Rivières a autorisé les ministres du culte à communier les fidèles, religieux et laïcs, sous les deux espèces, chaque fois que l'une ou l'autre des onze occasions prévues au rituel se présentera.

A. FOURNIER LTEE

Assurances

Etabli en 1895

FEU — AUTO et AUTRES

PRETS SUR HYPOTHEQUES

133-135 Cedar 674-5287

Pour le meilleur . . .

confort . . .

essayez . . .

TORIDHEAT

1—L'unité TORIDHEAT, Modèle ORA-air climatisée est enfermée dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.

2—Plus grande économie d'huile avec le brûleur rotatif Wall Flame.

3—FILTRE plus facile à remplacer et très efficace.

4—Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.

5—Le contrôle facile avec thermostat, Humidificateur Vapo-glass.

MORRISON

Plumbing & Heating

164 rue Elgin - 674-0797

LE NOUVEAU CODE CANADIEN DU TRAVAIL/l'hon. Allan J. MacEachen, ministre du Travail, répond à quelques questions:

"Monsieur MacEachen, notre nouveau Code canadien du travail a tenu 'la vedette', êtes-vous d'accord?"

"Oui, et c'est l'un de ceux dont la portée est la plus considérable. Le Canada a raison d'en être fier. Il établit des normes plus élevées que celles établies dans n'importe quel autre pays que je connaisse. Les autres pays remarquent la façon dont le Parlement canadien s'assure qu'un plus grand nombre de travailleurs partage l'expansion de notre pays".

"Brièvement, à qui s'applique ce nouveau Code?"

"Il s'applique à toutes les industries relevant de la juridiction fédérale et peut très bien servir de guide dans les autres industries. Le gouvernement, lui-même gros employeur dans son propre domaine, battra la marche en faveur de ses propres employés, en appliquant le premier les normes du Code".

"Parlons de quelques points particuliers. Quels avantages procurera-t-il aux employés qu'il touche?"

"Comme nous l'avons dit, il établit des normes minimales et j'insiste sur le mot minimales parce que beaucoup de travailleurs jouissent déjà de normes plus élevées que celles fixées par le Code.
Premièrement, il fixe une journée normale de travail à huit heures et une semaine à quarante heures avec une période hebdomadaire de temps supplémentaire de huit heures rémunérée au taux normal majoré de moitié.
Deuxièmement, il établit le taux de salaire minimum pour tous les travailleurs de plus de dix-sept ans, à $1.25 l'heure.
Ensuite il prévoit deux semaines de congés payés par an, après une année de service, ou quatre pour cent du salaire comme indemnité de congés versée à ceux qui ont entre trente jours et un an de service.
Enfin, il prévoit que chaque employé aura droit à huit fêtes légales payées par an ou à une journée de congé en remplacement d'une fête".

"Vous avez souligné que le nouveau Code s'applique aux industries relevant de la juridiction fédérale, pourriez-vous nous les nommer?"

"Le Code s'applique aux transports routiers et ferrovières interprovinciaux et internationaux, aux pêcheries où travaillent des salariés, au transport aérien, à la radiodiffusion et à la télévision, à l'industrie des transports maritimes, aux banques, aux mines d'uranium, aux élévateurs à grain, aux meuneries et aux fabriques et entrepôts d'aliments du bétail, aux établissements de nettoyage des semences, aux pipelines et traversiers interprovinciaux et internationaux, au télégraphe et au téléphone international et interprovincial, à la plupart des sociétés de la Couronne et à une ou deux petites industries".

Communiquer avec le ministère du Travail, à Ottawa, pour savoir si le Code canadien du travail (normes) s'applique dans votre cas.

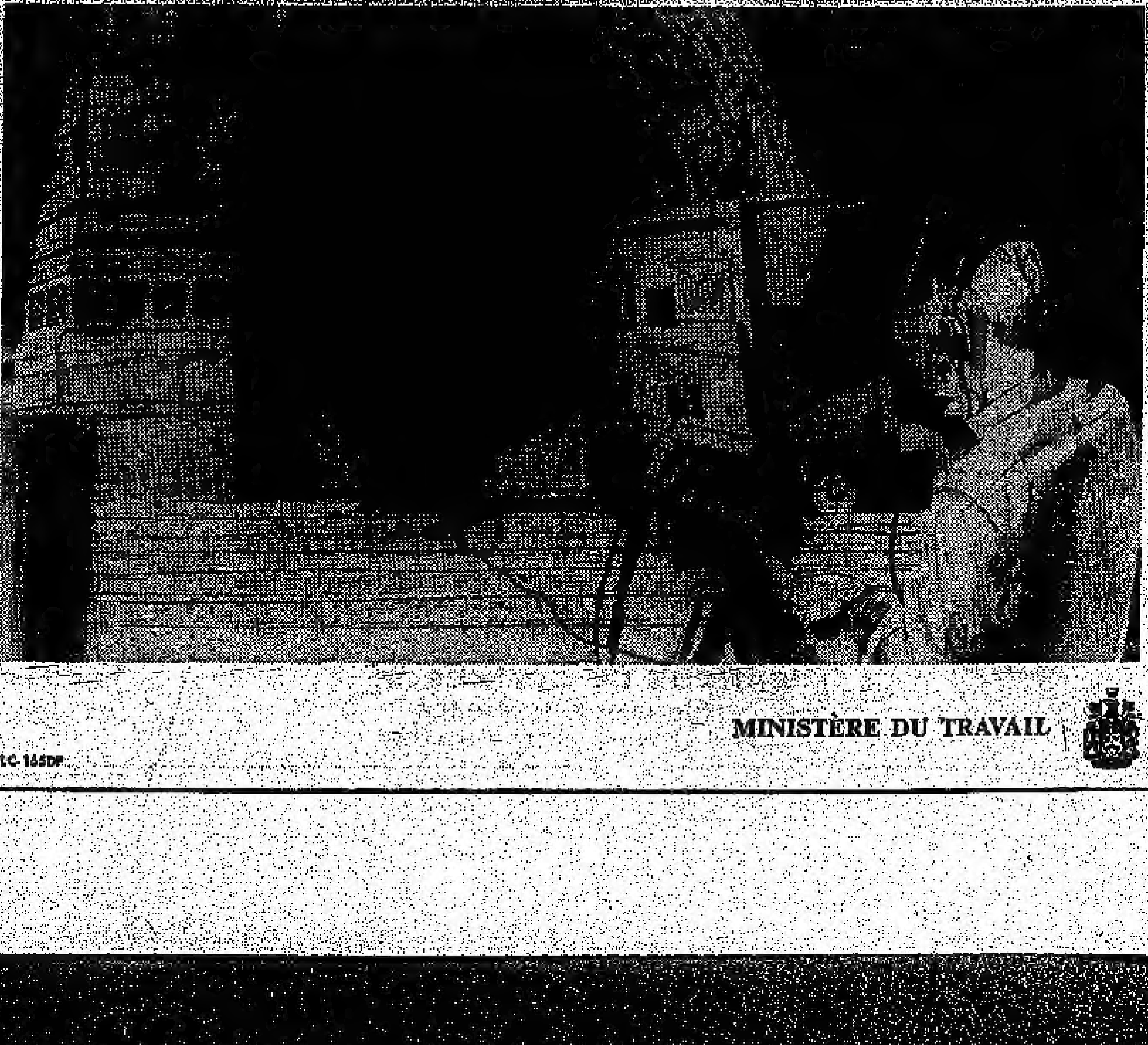

MINISTÈRE DU TRAVAIL

LC-165DF